



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



CADASTRE : Un pas en avant, trois pas en arrière.....

Le Directeur Général a clairement affirmé que les missions des géomètres devaient se recentrer sur leurs missions fiscales afin de répondre aux attentes des collectivités locales.

Dans ce cadre le groupe de travail du 3 octobre 2017, la DG a présenté aux organisations syndicales, le périmètre et l'organisation de la suspension du lever du bâti, les solutions alternatives étudiées pour la mise à jour du plan, l'organisation, structures et prise en charge des travaux fiscaux par les géomètres et la formation pour la prise en charge progressive de ces travaux par les géomètres.

L'ensemble des OS a émis des inquiétudes sur ce revirement de priorité, après plusieurs années à renforcer la mission topographique (suite notamment aux réformes CDI-CDIF, la mise en place des PTGC et du PATD). Il y a 10 ans, les géomètres avaient du recentrer leur activité sur les levers de bâti, tant la mise à jour du plan avait pris du retard.

Pour la CFTC DGFIP, ces virages à 180° demandés régulièrement aux géomètres (faire du tout topo ou du tout fiscal), ne sont pas des vrais réformes avec une vision à long terme, du devenir du cadastre, mais une simple façon d'essayer de maintenir les missions cadastrales avec un manque évident d'effectifs.

La DG a tenu à souligner qu'elle ne faisait une croix sur aucun travaux, mais qu'elle se devait simplement de les reprioriser.

Elle considère que ce renforcement de la coopération de la DGFIP avec les collectivités locales, en matière de FDL est nécessaire afin d'améliorer les bases fiscales.

La DG souhaite utiliser les ressources extérieures, sans attendre la RPCU (Représentation Parcellaire Cadastre Unique), pour travailler autrement. Pour cela, elle considère que l'utilisation massive de ces ressources (BD de IGN, géomètres experts, informations des collectivités locales), déjà utilisées actuellement, en complément des travaux des géomètres, permettra de suspendre progressivement les travaux du bâti non emblématiques.

Ainsi, si la DGFIP conserve sa compétence topographique, et la gestion du plan cadastral informatisé, les levers traditionnels seront petit à petit suspendus.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



La CFTC a rappelé que la dégradation de la représentation du bâti nuirait également à la qualité des bases foncières et donc à la FDL. Elle ne pourrait qu'entraîner le mécontentement tant des particuliers que des collectivités locales.

La CFTC DGFIP a été satisfaite que la Direction constate par elle-même que la politique actuelle menée par les géomètres, était très disparate d'un département à l'autre. Faut-il féliciter les géomètres qui, il y a dix ans, ont voulu maintenir leurs missions fiscales, au moment où on leur demandait de faire du tout topo ? Pour la CFTC DGFIP leurs missions sont un tout, il ne faudrait pas l'oublier !

Dans ce contexte, les OS ont demandé une suspension de séance, suite à laquelle il a été décidé de quitter le GT, en demandant un report de séance en présence de M PARENT.

Le corps des géomètres a diminué de façon importante durant ces dernières années, alors que les missions cadastrales ont vu de grands chantiers s'ouvrir tels que le RPCU et la révision foncière des locaux professionnels. Dans ces conditions, la CFTC- DGFIP se demande si la DGFIP ne va pas finir par sacrifier la mission de service public qu'est la mise à disposition de tous, d'un plan cadastral à jour.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com